



## Instructions pour le formulaire relatif aux entreprises soumises à la loi fédérale sur les prestations de sécurité fournies à l'étranger (LPSP)

*Veillez trouver ci-après des explications pour le formulaire relatif aux entreprises soumises à la LPSP (formulaire avec le fond gris). On entend par "déclarante" la personne physique ou morale au nom de laquelle la déclaration est remplie. Si la déclarante est une filiale ou une succursale d'une société suisse ou étrangère, veuillez indiquer le nom de la société-mère.*

### **I. Informations relatives à l'entreprise**

- A. Identité de la déclarante:** Remplir les champs relatifs à la lettre a. **OU** b. selon que la déclarante est une personne morale (**a**) ou une personne physique (**b**)
- B. Coordonnées** de la déclarante
- C. Représentant:** fournir les indications pour tous les membres de la direction ainsi que pour les organes de surveillance
- D. Informations générales sur les activités de la déclarante**

*Domaine d'activités:* indiquer les domaines dans lesquels la déclarante est active de manière générale.

*Adhésion à l'Association du code de conduite international des entreprises de sécurité privées (ICoCA):* fournir l'attestation relative à l'adhésion ou à l'impossibilité d'adhérer à l'association (voir le [Guide relatif à la LPSP](#), IV, 1, page 29).

*Zones d'activités à l'étranger:* indiquer les villes, pays ou territoires dans lesquels la déclarante est active.

*Types principaux de clientèle:* préciser à quel type de clientèle le déclarant fournit des prestations, par exemple institutions, gouvernements, entreprises, personnes privées, etc.

*Mécanisme de contrôle interne du personnel:* décrire les politiques d'entreprise et procédures internes de détermination et de contrôle de la capacité des membres du personnel à exécuter les prestations. Le cas échéant, les documents remis pour l'adhésion à l'ICoCA peuvent servir de référence.

### **II. Informations sur la structure organisationnelle**

#### **A. Organisation**

L'entreprise est considérée comme indépendante si elle ne possède ni filiale ni succursale en Suisse ou à l'étranger et si elle n'est pas elle-même une succursale ou une filiale d'une entreprise suisse ou étrangère.

## **B. Informations sur les filiales ou succursales étrangères**

Remplir la section II. B. pour toute entité dépendante de la déclarante ayant son siège à l'étranger (par exemple filiale ou succursale) susceptible d'exercer une prestation de sécurité privée attribuable à la déclarante conformément à la LPSP. Les filiales ou succursales dont le siège est en Suisse remplissent leur propre formulaire et inscrivent le nom de leur société-mère au début de celui-ci. **C. Identité des membres de la direction et des organes de surveillance des filiales étrangères**

Fournir les indications requises pour tous les membres de la direction ainsi que pour les organes de surveillance des entreprises contrôlées ayant leur siège à l'étranger.